



MAIRIE DU BEC HELLOUIN

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 52 – JUILLET 2019

REUNION DU 5 JUILLET 2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. FINET Pascal, Maire.
Etaient présents : MM. FINET, MULET, COUY, Mmes BRUNY, DUBRUNFAUT, FALCE et LABOIS
Absents excusés Mme HERVE-GRUYER et MM. CANU, THONNEL, HUGONNENC
Mme LABOIS a été désignée secrétaire de séance.

Comité Juno Canada Normandie

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le comité Juno Canada a émis le souhait que notre village adhère à « La Voie du Souvenir ».

« La Voie du Souvenir » est un itinéraire mis en place par le Comité Juno Canada Normandie pour perpétuer le souvenir de reconnaissance aux actuels survivants, à leurs familles et à leurs descendants, les jeunes en particulier.

The Fort Garry Horse est un régiment de blindés des Forces Armées Canadiennes débarqué à Bernières St Aubin, le 6 juin 1944, il a libéré le Bec Hellouin, le 25 août 1944. Les soldats sont francophones et s'expriment quasiment en parler cauchois, la communication est forcément enthousiaste !

Explosion de joie et de soulagement mêlés dans un village endeuillé car le dimanche 13 août, à 13h30, le Bec subit un terrible bombardement, 4 victimes sont à déplorer.

La population se réfugie alors dans « la cave du Paradis » située dans l'emprise de l'Abbaye servant de cellier aux moines. Elle va servir de refuge à 300 villageois du Bec et de Pont-Authou entre le 13 et le 26 août.

L'intérieur de l'église est pavoisé et c'est un défilé de troupes anglo-canadiennes dans le village, ils distribuent des cigarettes puis après une nuit calme ils repartent vers Elbeuf, libéré le 27/08, Boos et Rouen libérés le 30/08.

Ils ne s'arrêteront que le 3 mai 1945 à Oldenburg en Allemagne après avoir libéré nombre de villages français, belges et Hollandais mais 5 500 de ces héros tués au combat reposent en Normandie.

Le samedi 31 août 2019, 75^e anniversaire de la libération de notre village, à 16h une plaque commémorative sera dévoilée au cours d'une cérémonie à laquelle participeront l'Ambassadrice Canadienne ainsi que l'Attaché de défense canadien en France, M. le Préfet, les parlementaires du secteur, des soldats canadiens et les associations d'Anciens Combattants du département avec leurs porte-drapeaux.

Les habitants du village sont invités à participer nombreux à cette commémoration (une invitation vous sera distribuée avec le programme de la cérémonie), les enfants seront invités à participer activement en déposant des fleurs.

Assemblée générale de la société des Membres de la Légion d'Honneur

Le 10/10/2019 à l'Abbaye, assemblée annuelle de la Société des Membres de la Légion d'Honneur. En effet, le siège de la 14^e cohorte de cette société a été l'Abbaye de 1803 à 1809.

La **cohorte de la Légion d'honneur** était une division administrative et territoriale de la France, visant à organiser l'ordre de la Légion d'honneur, lors de sa création, sur l'ensemble du territoire de la première République française puis du Premier Empire. La cohorte était l'embryon des préfectures actuelles.

Des gerbes seront déposées au Monument aux Morts par la SMLH, le Préfet et la commune du Bec Hellouin.

Permaforum

Les 26 et 27 juin 2020 se tiendra au Bec Hellouin Le Perma Forum sur le thème « + on mélange + ça pousse ». Ce forum auquel participeront les responsables des ressources humaines de grandes entreprises françaises est initié par Jérôme Doncieux de Publicis, encouragé par le professeur Bernard Lecherbonnier, professeur à l'université de Paris XIII, co-organisé avec La Tribune, en partenariat avec l'Abbaye et la mairie du Bec Hellouin. Nous aurons l'occasion de revenir vers vous pour de plus amples informations et pour la participation active de ceux qui le souhaiteront.

Festival de l'aquarelle



Artistes belges à l'œuvre

Le 1^{er} festival de l'aquarelle du Bec Hellouin s'est déroulé du 28 juin au 8 juillet et nous pouvons d'ores et déjà dire que ce fut un succès.

Il a été comptabilisé 6 648 entrées dans les 5 salles.

30 artistes, dont 2 belges, 1 kosovar, 1 péruvien, 1 anglais, 2 allemands et 1 vietnamien ont exposé.

60 stagiaires ont suivi une formation sur 1 ou 2 journées.



Chaque après-midi 1 ou 2 démonstrations dans la salle d'activités de la mairie ont été très suivies et appréciées.

Les lieux d'expositions disséminés dans le village ont été très visités et, pour certains, c'était l'occasion d'accéder à la tour St Nicolas non ouverte habituellement ou l'opportunité de voir des lieux sous un autre jour comme l'église.



Nous voulons remercier tous les acteurs qui ont permis la réussite de cette manifestation, les membres de l'association, les bénévoles et tous ceux qui ont ouvert leurs portes pour les expositions : le Père Abbé pour les expositions dans la tour St Nicolas et l'accueil St Benoît, la Mère Prieure pour les lieux de formation, le curé de la Paroisse pour l'église et le Cabinet de curiosités, la Maison d'Hellouin, l'Archange et l'Office du tourisme pour les expositions d'aquarelles.

Rendez-vous en 2021 du 26 juin au 4 juillet pour le 2^o Festival de l'Aquarelle au Bec Hellouin.

Couleurs de Normandie 2020

Le conseil municipal a donné son accord pour l'adhésion du Bec au rallye concours intitulé « Couleurs de Normandie » organisé par l'association du Patrimoine du Mesnil Jourdain et un groupe d'artistes Normands. Tout au long de l'année 2020 et sur l'ensemble de la région, cette animation tout public permettra de profiter des démonstrations effectuées par des artistes peintres professionnels dont les réalisations seront exposées en fin de journée. Le week-end retenu est celui des 8, 9 et 10 mai 2020.

Décisions modificatives budgétaires

A la demande des services de la trésorerie, le conseil municipal a décidé des régularisations budgétaires qui sont indispensables suite à la décision de solder notre dette auprès du Syndicat d'Electricité pour 5 550.91€ en recette et dépense d'investissement et 3.93€ en dépense de fonctionnement et recette d'investissement pour solder un amortissement.

Nuisances sonores

Depuis un certain temps, nous sommes confrontés à des plaintes de nombreux habitants et de remarques des touristes sur les nuisances sonores provoquées par des aboiements intempestifs et répétitifs tant de jour que de nuit.

Nous vous rappelons que les articles du code de la santé publique et notamment ses articles L1311-1 et L1311-2 et R1334-30 et suivants introduisent des obligations pour les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit qui sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h30

INFORMATIONS

SECRETARIAT DE LA MAIRIE : la mairie sera fermée du 14 au 31 août ;

En cas d'urgence appeler M. le Maire au 06 71 06 82 40

- ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral régit l'utilisation des équipements ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ils sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. En aucun cas **les déchets de gazon ne doivent être mis dans la rivière.** **Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année, leur destination est la déchetterie.**

- COMMANDE GROUPEE DE FUEL : dates pour la réception des commandes en 2019 : 4 octobre, 6 décembre

Services

Mairie : lundi : 14h à 16 h et vendredi : 16h à 19h (hors jours fériés) –

Tel 09 62 37 76 63 Courriel : mairie-lebechellouin@orange.fr

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 14 au 31/08/2019 - en cas d'urgence appeler M. le Maire 06 71 06 28 40

Agenda

3 et 4 août : Les Estivales du Bec : marché artisanal

31 août : commémoration de la libération du village (cf article plus haut)